



FFQ

Fédération Française de la Quincaillerie,
des fournitures pour l'industrie, le bâtiment et l'habitat

BORDEREAU DE COTISATION 2025

Raison sociale :

Département :

Dernier chiffre d'affaires connu* : €

Exercice clôturé le :

**Justificatif à produire impérativement à défaut l'adhésion ne pourra être prise en compte.*

	BARÈME COTISATION* 2025
CA** < 500.000 €	282,00 €
500.000 € ≤ CA** < 1.000.000 €	595,00 €
1.000.000 € ≤ CA** < 2.500.000 €	811,00 €
2.500.000 € ≤ CA** < 5.000.000 €	1 135,00 €
CA** ≥ 5.000.000 €	1 352,00 € + 0,05 ‰ du C.A. cotisation plafonnée à 2 595,00 €

**Le montant de la cotisation est entièrement déductible du résultat imposable (article 39 du CGI).*

***CA = chiffre d'affaires total de la société.*

Nouvelle adhésion : Le montant de la cotisation indiqué ci-dessus
est à diviser par deux la première année d'adhésion

COTISATION 2025 DUE PAR L'ENTREPRISE =	€
--	---

Somme réglée ce jour :

- ☐ Par virement, à privilégier (merci de renvoyer le présent bordereau dûment complété) :
Domiciliation LYON METROP. ENT (02249)
RIB : 30004 00793 00003591018 50
IBAN : FR76 3000 4007 9300 0035 9101 850
BIC : BNPAFRPPPLPD
- ☐ Par chèque bancaire n° sur
- ☐ Merci de nous adresser une note de débit acquittée.

Bordereau de versement et bulletin d'adhésion à adresser, accompagnés de votre règlement à :

- FÉDÉRATION FRANCAISE DE LA QUINCAILLERIE,
des fournitures pour l'industrie, le bâtiment et l'habitat (FFQ)
La Cité des Entreprises – 60 avenue Jean Mermoz / 69373 LYON Cedex 08
→ ou par courriel : secretariat@ffq-france.org

Fait à, le